



REGARDS SUR LE SARS-CoV-2 DANS L'ESPACE DES SOCIÉTÉS



Malick MBOUP est doctorant en première année de thèse de géographie au sein du laboratoire *Médiations, Sciences des lieux, sciences des liens* (Unité de Recherche de Sorbonne Université). Il travaille sous la co-direction des professeures Catherine Fournet-Guérin (SU) et Nathalie Lemarchand (Paris 8). Son sujet de thèse porte sur « la diffusion des grandes surfaces alimentaires françaises à Dakar : sa cohabitation avec les petits commerces de proximité et son impact sur le développement des bassins de production agricoles ».

28 avril 2020

Choix politiques et Covid-19 au Sénégal : le poids de l'informel et les femmes comme remparts socio-économiques

20 h 10, le lundi 23 mars 2020, le président de la République du Sénégal, Macky Sall, s'est adressé à la Nation et a annoncé la mise en place de l'état d'urgence et d'un couvre-feu de 20 heures à 6 heures du matin sur l'étendue du territoire national pour lutter contre l'épidémie de CoViD-19. Ces mesures donneront aux autorités administratives compétentes le pouvoir d'interdire, entre autres, les rassemblements et la circulation des personnes entre les régions. A la différence des pays européens comme la France qui a adopté le confinement pour faire face à la diffusion du virus, le Sénégal a fait un choix moins restrictif, qui s'explique par la situation socio-économique du pays. En effet, le confinement pourrait fragiliser le socle des ménages urbains les plus précaires où désormais les petites activités commerciales des femmes jouent un rôle essentiel.

Le Sénégal : une structure économique dominée par son caractère informel

Dans les capitales économiques des villes ouest-africaines, le secteur de l'informel est certes très difficile à mesurer, mais son importance est indéniable : il représenterait près de 55 % du produit intérieur brut cumulé de l'Afrique subsaharienne. Il occupe une place cruciale dans les économies urbaines sénégalaises, étant le seul secteur à intégrer les couches sociales les plus exposées à la pauvreté : les nouveaux ou les nouvelles arrivés des campagnes, les jeunes et les femmes au chômage et sans aucune qualification professionnelle.

Le commerce informel : une activité de reconversion pour les femmes

Les femmes, plus exposées à la pauvreté (24,1% contre 6,2% pour les hommes selon l'enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal réalisée en 2018 par l'ANSD), en raison notamment de leur faible taux d'alphabétisation (19% contre 51% pour les hommes), jouent un rôle essentiel dans le commerce informel. Comme le montre cette photo, ces femmes rencontrées lors de mes travaux de terrain (entre juin et août 2019) choisissent ce secteur pour une raison fondamentale : il demande peu de moyens financiers, d'expérience et de formation. C'est le seul moyen de gagner sa vie, qui permet d'accéder à des ressources monétaire, à « de l'argent frais » qui circule de main en main, hors de toute fiscalité. Dès lors, il devient une activité de reconversion pour des jeunes femmes venant souvent des territoires agricoles.

Les femmes dans la vie familiale : du statut de ménagère à celui d'agent économique ?

Comme en témoigne cette déclaration d'une femme rencontrée dans le marché de "Sandica" à Pikine (Dakar), les femmes assurent des fonctions importantes pour le bien-être de la famille. Elles veillent tout particulièrement à la santé et à l'éducation des enfants, en développant des stratégies d'accès à de nouvelles ressources monétaires. Le statut de l'homme, comme principal pourvoyeur de revenus, s'effrite, tandis que les femmes se voient de plus en plus dans l'obligation de chercher des activités génératrices de revenus pour subvenir aux besoins de leur famille. Aujourd'hui, les activités économiques informelles des femmes représentent une source de revenu vital pour le fonctionnement des ménages.

Couvre-feu et état d'urgence plutôt que confinement afin de maintenir des espaces économiques informels

Du fait de leur dépendance monétaire au commerce informel, ces femmes sont les plus vulnérables aux effets d'un confinement : leurs moyens de subsistance et de satisfaction de leurs besoins économiques seraient profondément affectés par la fermeture de l'espace public et l'obligation de ne pas quitter leur domicile. La perte de revenus aurait des conséquences dramatiques immédiates au sein des ménages. Fort de ce constat, le gouvernement sénégalais a décidé de créer un fonds de solidarité doté de 1 000 milliards de FCFA (1,5 milliard d'euros). Ce fonds, dénommé "Force-Covid-19", « alimenté par l'Etat et toutes les bonnes volontés » pour reprendre les mots du Président Macky Sall, servira, entre autres, à accompagner ces ménages. Cette initiative a mobilisé plus de 300 donateurs privés mais aussi reçu le soutien des organisations internationales et notamment du FMI. Désormais, la question se pose de l'usage du fonds dans l'équité et la transparence.



Les étals des femmes dans le marché de Castors, Dakar,
M. Mboup, juin 2019

« J'ai perdu mon mari, j'ai trois enfants, la plus petite est à l'école, la plus grande vient m'aider et rentre à midi pour préparer le déjeuner après avoir fait les courses avec les bénéfices que j'ai eus dans la journée. En plus, je dois lui payer les fournitures, donner les frais de transport et le petit déjeuner de celui qui est à l'école. Dans cette situation, avoir affaire aux banques, c'est me mettre en difficulté vu qu'avec la situation du marché, je peux gagner moins de 500f, 1000f ou 2000 (1 à 4 euros) par jour ».